

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 22 mars 2016 du Centre de Statistique de Strasbourg (CeStatS)

Présents: J-N. Beisel, V. Blanloeil, Y. Bugeaud, C. Canteloup, J.L. Dortet-Bernadet, S. Geffray, A. Guillou, N. Poulin.

Excusés: M. Boos, L. Gardes, H.P Li.

Armelle GUILLOU
Directrice du CeStatS

Tél. : +33 (0)3 68 85 01 99
armelle.guillou@math.unistra.fr

Un historique de la création du Centre de Statistique de Strasbourg (CeStatS) est rapidement présenté ainsi que son fonctionnement actuel.

Les tarifs appliqués en 2015 ont été déterminés en accord avec la grille tarifaire votée en Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg (UdS) et sont inchangés depuis la création du CeStatS. Ils permettent au CeStatS de proposer des devis qui font office de contrat quand aucune clause particulière n'est requise. Dans le cas contraire, le CeStatS doit passer par la SATT qui élabore le contrat avec les différents partenaires. Dans le cas d'un devis, un prélèvement de 12% du montant HT est effectué par l'Université ; dans le cas d'un contrat élaboré par la SATT, le prélèvement est de 15% sur les montants HT.

Un compte rendu des activités 2015 du CeStatS est présenté ainsi que les formations planifiées dans le cadre du département de formation du CNRS.

Les recettes et dépenses sont ensuite présentées depuis la création du CeStatS. Toutes les prochaines dépenses seront engagées sur la SATT, puisque l'argent sur ce compte n'est pas reportable au-delà de l'année en cours.

L'assemblée générale s'achève par une discussion sur l'articulation entre la contractualisation et les publications ainsi que sur les techniques très en vogue, comme le big data.

Armelle Guillou
Directrice du CeStatS